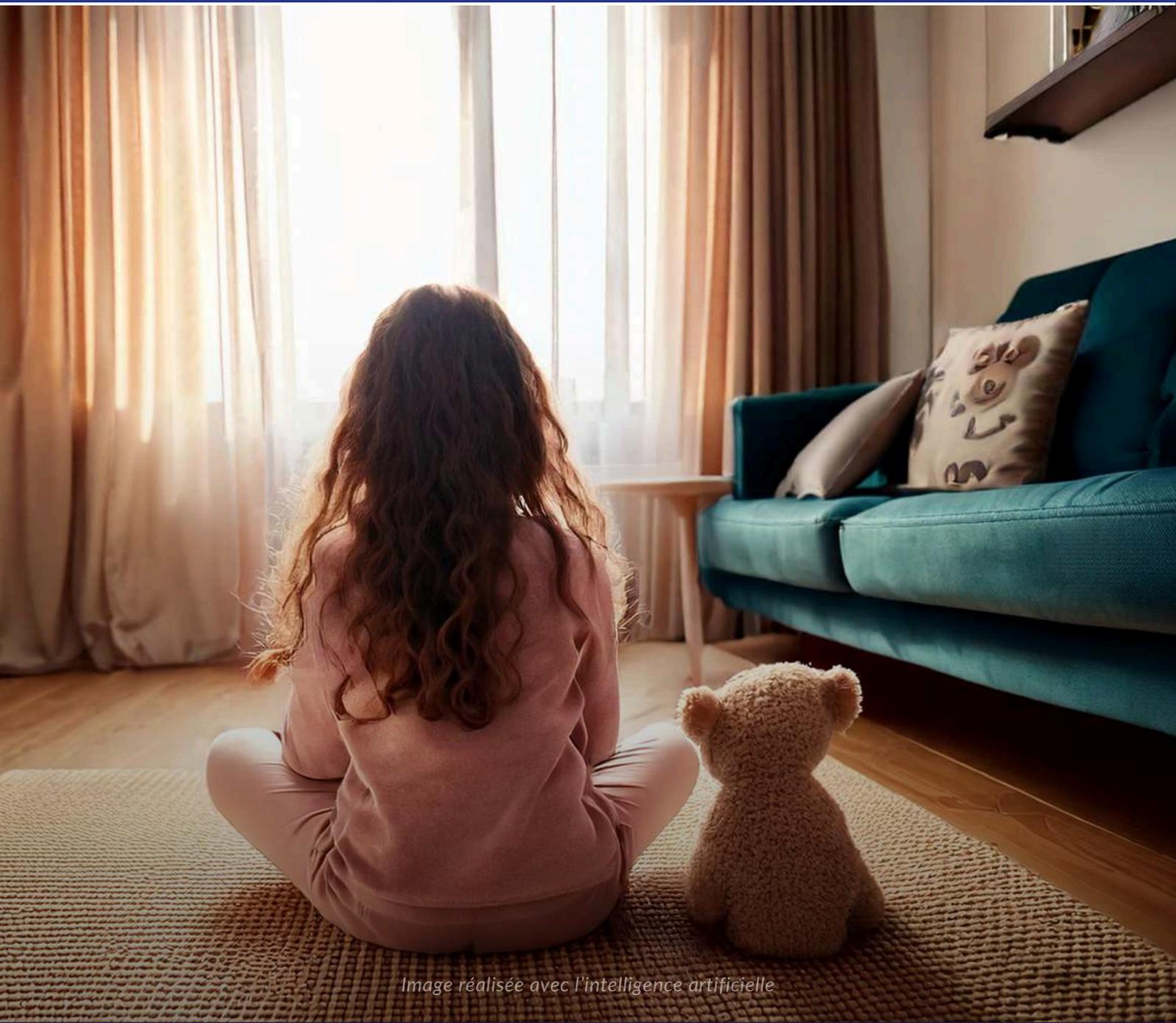


LES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX ENFANTS

Le point de vue des étudiants

Novembre 2024





ÉDITO



La lutte contre les violences faites aux enfants est un enjeu crucial pour nos sociétés contemporaines. Touchant toutes les couches de la population, ces violences, souvent silencieuses, affectent profondément les jeunes victimes. La sensibilisation, la prévention et l'éducation sont des leviers fondamentaux pour agir et protéger les enfants, en particulier dans un monde où les formes de maltraitance évoluent. À travers cette enquête auprès des jeunes, nous souhaitons apporter des éclairages sur ces réalités et contribuer à un changement nécessaire.

- Hugo, Aliséa et Ilies, Jeunes Ambassadeurs de CAMELEON

SOMMAIRE

Contexte	4
Méthodologie	5
Chiffres clés	6
Partie I - Représentations des étudiants sur les violences sexuelles faites aux enfants	7
Partie II - Les propositions des étudiants pour s'engager et lutter contre les violences	17
Conclusion	22
Remerciements	24



CONTEXTE

CAMELEON est une association de solidarité internationale fondée par Laurence Ligier en 1997 aux Philippines puis en 1998 en France. Elle développe **une approche globale pour agir sur les causes et les effets des violences sexuelles à l'égard des enfants et des adolescents**, en luttant plus particulièrement contre les violences sexuelles intra-familiales et la cyberpédocriminalité.

Depuis 2023, le programme des Jeunes Ambassadeurs et Ambassadrices de CAMELEON France regroupe **des jeunes âgés de 18 à 25 ans souhaitant s'engager** pour devenir des relais de nos actions et des acteurs dans la lutte contre les violences faites aux enfants.

Formés aux droits de l'Enfant et aux violations qui leur sont faites en ligne et hors ligne, ils ont **pour mission d'éveiller les consciences sur le tabou des violences et de recueillir l'avis des autres jeunes de leur génération** pour aider à façonner un monde sans violences sexuelles.



MÉTHODOLOGIE

Alors même qu'ils sont confrontés à la multiplication des formes de violence dans notre société et qu'ils les identifient comme un enjeu politique et social, les jeunes sont trop peu interrogés sur le sujet. C'est pour pallier ce manque que les Jeunes Ambassadeurs et Ambassadrices CAMELEON France ont choisi d'interroger dans cette enquête des étudiants et des étudiantes pour :

Faire un état de leurs représentations sur les violences faites aux enfants et sur les politiques de protection de l'enfance

Recueillir leurs propositions pour lutter plus efficacement contre ces violences



ÉCHANTILLON

- 153 étudiants et étudiantes
- 117 femmes, 35 hommes, 1 autre
- Venant de près de 40 universités ou écoles différentes

Dans le cadre du recueil de l'enquête, **3 fois plus de femmes** ont souhaité répondre par rapport au nombre d'hommes. Nous avons choisi de conserver l'ensemble des réponses sans appliquer de méthode des quotas ni de redressement appliqués aux variables de genre.



MÉTHODE

Questionnaire ayant fait l'objet d'un traitement statistique, dont les données ont été recueillies par un tiers et anonymisées.



MODE DE RECCUEIL

Enquête réalisée en ligne du 10 avril 2024 au 19 juin 2024 par un formulaire Google Docs diffusé via les réseaux sociaux et au sein d'universités et d'écoles (affiches, mailings...)

CHIFFRES CLÉS



Les femmes sont **3 fois plus nombreuses** que les hommes à avoir souhaité répondre à cette enquête



Près de **8 étudiants sur 10** déclarent se sentir concernés par le sujet des violences sexuelles faites aux enfants



1 étudiant sur 2 n'a jamais entendu parler de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)



8 sondés sur 10 estiment que les étudiants ne sont pas du tout ou pas suffisamment sensibilisés au sujet des violences sexuelles faites aux enfants



4 étudiants sur 5 souhaitent agir davantage pour protéger les enfants



1 étudiant sur 5 identifie le fait de s'investir dans une association comme une solution pour les jeunes souhaitant protéger les enfants contre les violences

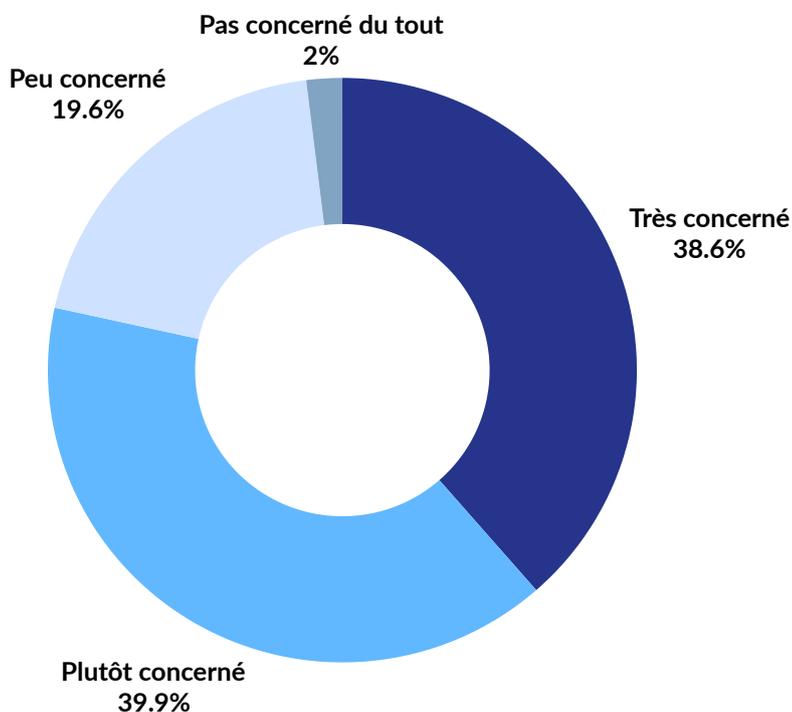
I- REPRÉSENTATIONS DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES SUR LES VIOLENCES SEXUELLES FAITES AUX ENFANTS



STATISTIQUE 1



Question : Te sens-tu concerné par le sujet des violences faites aux enfants ?

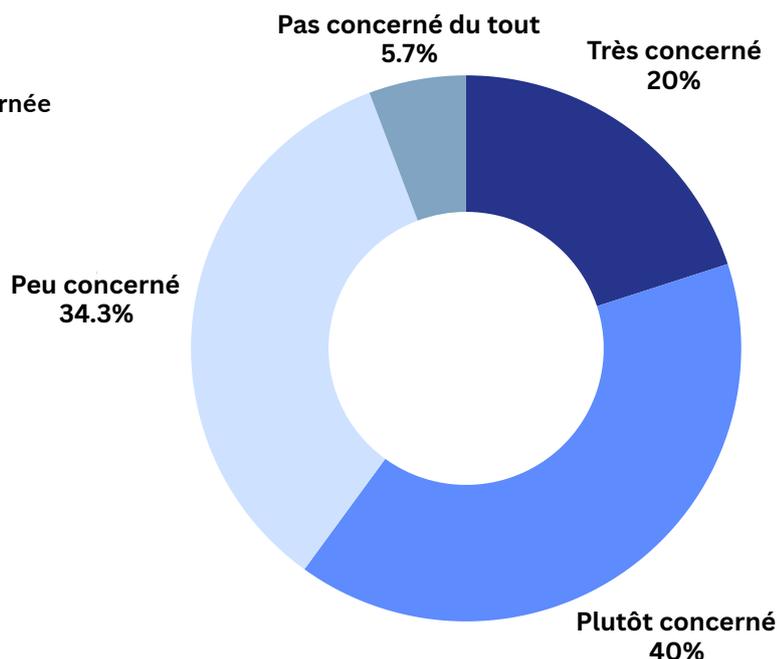
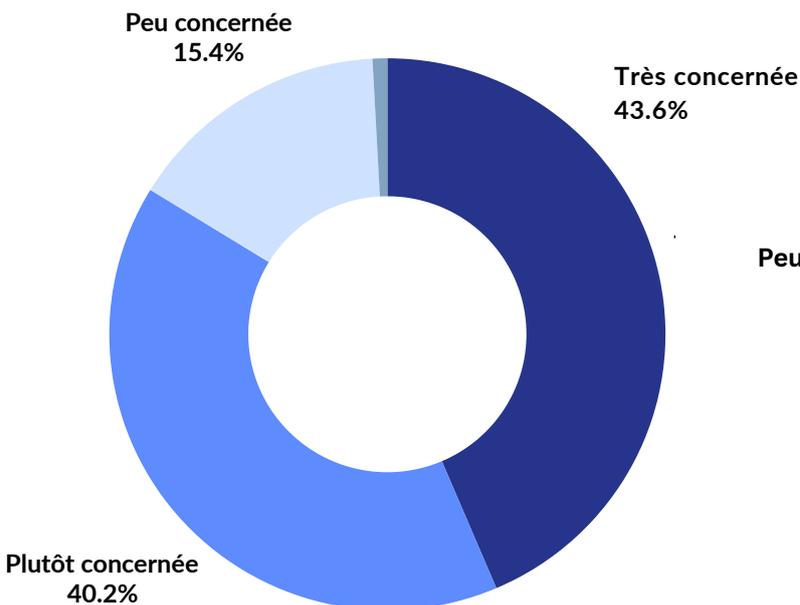


Près de 8 étudiants sur 10 déclarent se sentir concernés par le sujet des violences sexuelles faites aux enfants.

Ces données mettent en lumière une conscience relativement élevée des étudiants et étudiantes quant à un sujet de société majeur. Cependant, plus d'1 étudiant sur 5 (21.6%) manifeste un intérêt moindre (peu concerné) voire absent (pas concerné du tout) sur le sujet des violences à l'égard des enfants.

Chez les femmes

Chez les hommes



Les femmes sont **deux fois plus nombreuses à déclarer se sentir "très concernées"** par le sujet que les hommes (43.6% contre 20%), et **les hommes sont 2,5 plus enclins que les femmes à n'avoir aucun ou peu d'intérêt pour le sujet** (40% pour les hommes contre 16.2% des femmes).

Ces données montrent **une disparité entre les genres quant à l'intérêt porté aux violences faites aux enfants**. Cela peut potentiellement s'expliquer par le fait que les femmes, davantage exposées à la violence tout au long de leur vie, sont plus enclines à se sentir concernées.

Un autre élément de compréhension face à cette disparité relève de nos représentations et de nos stéréotypes : les sujets liés à l'enfance (éducation, soin, protection, etc.) sont traditionnellement associés à la sphère féminine.

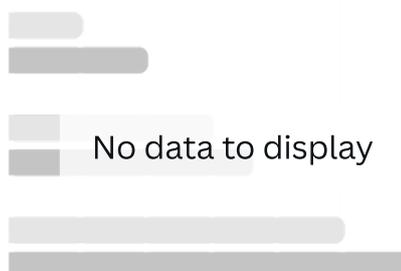
#1 - LA RECOMMANDATION DES JA :

Appliquer la loi du 4 juillet 2001 sur l'EVARS

Pour pallier les disparités quant à l'intérêt et à la connaissance de chacun sur les violences subies par les enfants, une des solutions réside dans l'application de la loi du 4 juillet 2001 rendant obligatoires 3 séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle par an durant la scolarité. Nos représentations s'ancrent dès le plus jeune âge, il est donc important de prévenir les violences dès que possible.



Question : Si concerné ou très concerné, pour quelle(s) raison(s) ?



Parmi les jeunes se sentant concernés, près **d'1 étudiant sur 5** déclara avoir subi ou connaître un proche ayant subi des violences durant l'enfance.

Près de **8 étudiants sur 10** expliquent cet intérêt par de la révolte ou de la colère face à ce sujet. Mais pour d'autres, le sentiment d'être concerné par la thématique émane du fait d'avoir vécu ou d'avoir été témoin de violences durant l'enfance.

Du fait de l'anonymat de notre enquête, certains étudiants ont, d'après leur témoignage, pu partager des choses qu'ils n'avaient dites à personne auparavant. **Ce chiffre concerne 17% des femmes et 2.6% des hommes.**

#2 - LA RECOMMANDATION DES JA :

Fournir des espaces de dialogue aux étudiants



Fournir plus d'espaces de dialogue au sein des universités, avec des ateliers obligatoires, pourrait sensibiliser davantage la communauté étudiante à l'égard de ce thème. Au vu du nombre de victimes déclarées, il pourrait également être bénéfique de proposer des dispositifs d'aides et d'écoute au sein des universités et des écoles pour que les étudiants puissent bénéficier d'un accompagnement.

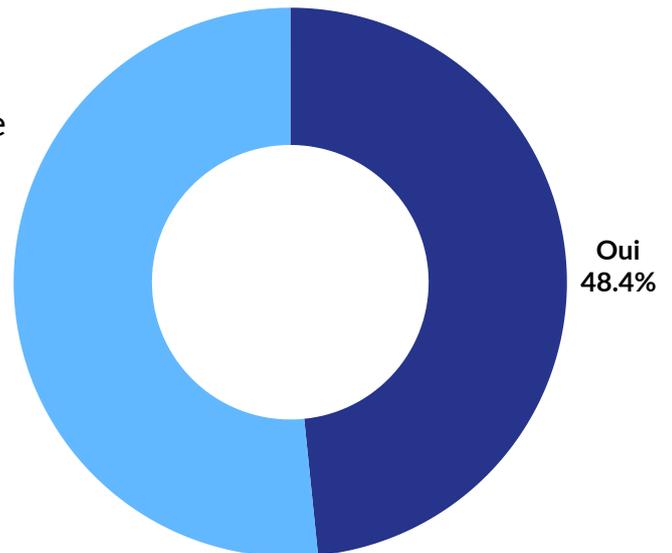
STATISTIQUE 2



Question : As-tu déjà entendu parler de la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant) ?

1 étudiant sur 2 n'a jamais entendu parler de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Non
51.6%



Oui
48.4%

Plus de **35 ans** après sa ratification par la France, **1 étudiant sur 2** déclare ne pas connaître la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE)**. Les **femmes** sont **2 fois plus nombreuses** que les hommes à en avoir connaissance (55% contre 25.8%), ce qui pourrait refléter certaines différences dans l'intérêt ou l'exposition à des sujets liés aux droits de l'Enfant.

Ces écarts mériteraient d'être explorés davantage en effectuant des recherches sur le **cadre** dans lequel les étudiants ont pu entendre parler de la CIDE (à l'école, lors de leurs études, dans leur famille ou via les réseaux sociaux et les médias par exemple).

#3 - LA RECOMMANDATION DES JA :

Réaliser des campagnes de sensibilisation sur les droits de l'Enfant

Ces résultats illustrent l'importance de lancer des campagnes informatives pour sensibiliser davantage le grand public sur les droits de l'Enfant et sur les violations qui leur sont faites.

#4 - LA RECOMMANDATION DES JA :

Intégrer les droits de l'Enfant dans les programmes scolaires

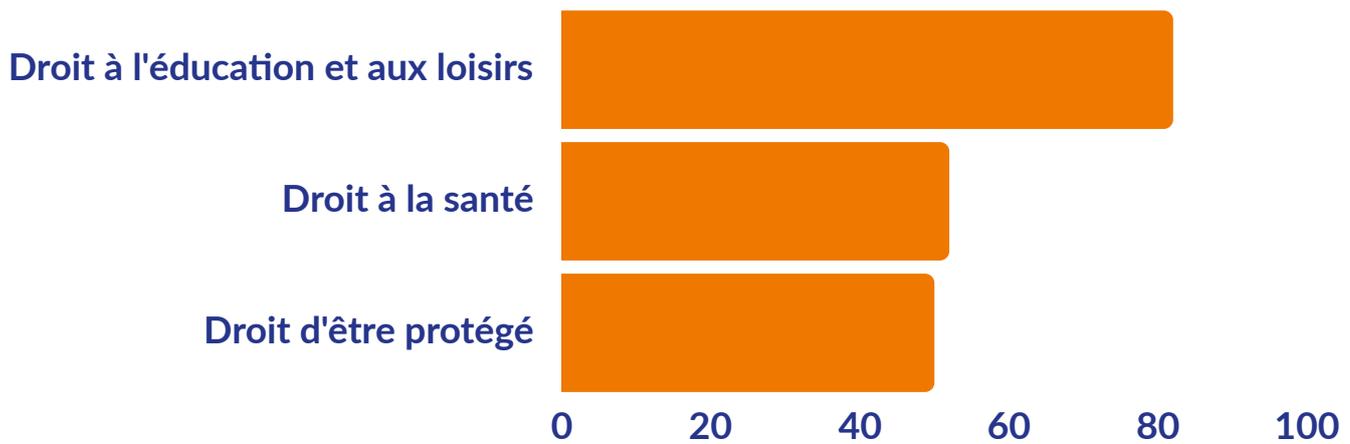


En intégrant davantage les droits de l'Enfant dans les programmes éducatifs, nous pourrions améliorer la connaissance de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et permettre à chaque enfant et adolescent de connaître ses droits.

STATISTIQUE 3



Question : Peux-tu citer 3 droits de l'Enfant ?



Parmi les différents droits de l'Enfant, le droit à l'éducation, le droit à la santé et le droit d'être protégé contre toutes les formes de violences sont les plus cités par les étudiants.

- **Droit à l'éducation et aux loisirs**
Dans 82,4% des réponses positives
- **Droit à la santé**
Dans 52,6% des réponses positives
- **Droit d'être protégé contre toutes les formes de violences**
Dans 50,8% des réponses positives

La majorité de notre enfance a lieu au sein de l'école, de la maternelle au lycée en passant par l'école primaire et le collège. Dès lors, le **droit à l'éducation et aux loisirs** est un des droits les plus fondamentaux, permettant aux enfants de grandir intellectuellement.

Ce droit est consacré par les **articles 28 et 29 de la CIDE**. Si dans le monde occidental, l'accès à l'école pour les enfants est généralisé, dans d'autre partie du globe il n'est toujours pas acquis. Ainsi, selon les données de l'**UNESCO**, **250 millions d'enfants** de 6 à 18 ans dans le monde ne sont **pas scolarisés**.

Le **droit à la santé** est également consacré par l'**article 24 de la CIDE**. Chaque enfant doit ainsi accéder à une **alimentation nutritive** et à des **soins de santé primaires de qualité**. Pourtant, la mortalité infantile reste l'une des préoccupations majeures de l'UNICEF : les estimations indiquent que **4.9 millions d'enfants** dans le monde ont perdu la vie avant leur **5 ans**, soit un décès toutes les **6 secondes**.

Source : Selon l'ONU, le nombre global de décès d'enfants a atteint un niveau historiquement bas en 2022 - UNICEF

Enfin, le **droit d'être protégé contre toutes les formes de violences** ressort en **troisième position**, ce qui n'a rien d'étonnant au regard de la nature de notre enquête. Selon la **CIDE**, "Chaque enfant a le droit de vivre à l'abri de la violence, de l'exploitation et de la maltraitance".* C'est pourtant l'un des droits les plus largement **bafoués à l'échelle mondiale**. Partout, des millions d'enfants sont violentés **psychologiquement, physiquement et sexuellement**.

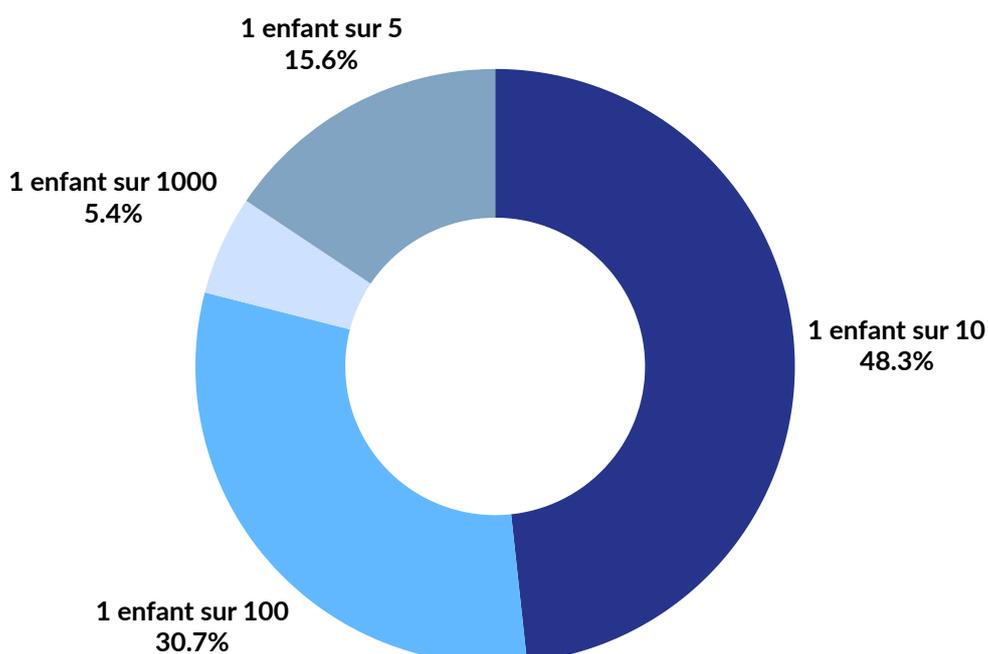
Source : article 19 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant

STATISTIQUE 4

Nous avons posé **quatre questions** relatives au sujet des **violences sexuelles faites aux enfants** en ligne et hors ligne afin d'évaluer le niveau de **connaissance des étudiants**. Si les étudiants se sentent en **grande majorité concernés** par le sujet des violences sexuelles faites aux enfants, la **connaissance des enjeux** liés à ces violences est davantage **partielle**.



Question : En France, quelle part de la population a été victime de violences sexuelles durant son enfance ?



Près de la moitié des étudiants sait qu'un Français sur 10 a été victime de violences sexuelles durant son enfance.

Près de la moitié des sondés (48%) ont sélectionné la bonne réponse (1 enfant sur 10). Les 3 mauvaises réponses réunies constituent cependant 52% des réponses.

30% pensent qu'un enfant sur 100 est victime, 16% pensent qu'il s'agit d'un enfant sur 5 et 5,4% d'un enfant sur 1000.

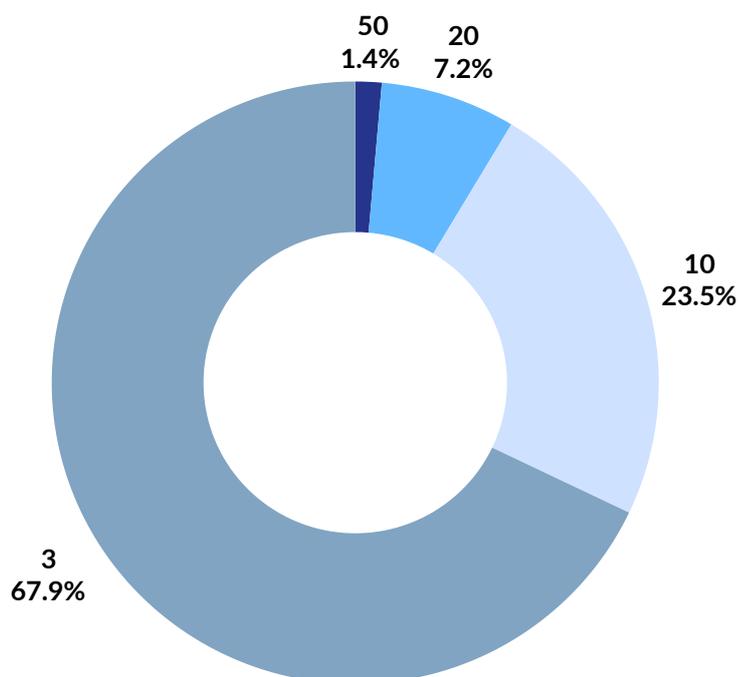
Les réponses sont **disparates** : plus de la **moitié des sondés** ne sont pas informés sur **l'ampleur des violences sexuelles faites aux enfants** et sous-estiment le nombre de victimes. Pour pallier ce problème, une **libération de la parole** permettrait de mieux percevoir la **proportion importante** d'enfants victimes, trop souvent passée sous silence.



Image réalisée avec l'intelligence artificielle



Question : Sais-tu combien de viols sur mineurs aboutissent à la condamnation de l'agresseur en France ?



2 étudiants sur 3 savent que seulement 3% des viols sur mineurs aboutissent à la condamnation de l'agresseur

68% des sondés sont conscients du traitement judiciaire des affaires de **pédocriminalité** : **3% seulement** des viols sur mineurs aboutissent à la condamnation de l'agresseur. Cependant, près d'un **tiers des sondés** surestime le taux de condamnation. Cela pourrait révéler une **méconnaissance des obstacles** rencontrés dans les affaires de violences sexuelles sur mineurs.es.

Les réponses ont été une nouvelle fois significativement différentes en fonction du **genre des sondés**. En effet, près de **3 femmes sur 4** pensent que **3% des plaintes pour viol sur mineurs** aboutissent à une condamnation, contre seulement **1 homme sur 2**.

#5 - LA RECOMMANDATION DES JA :

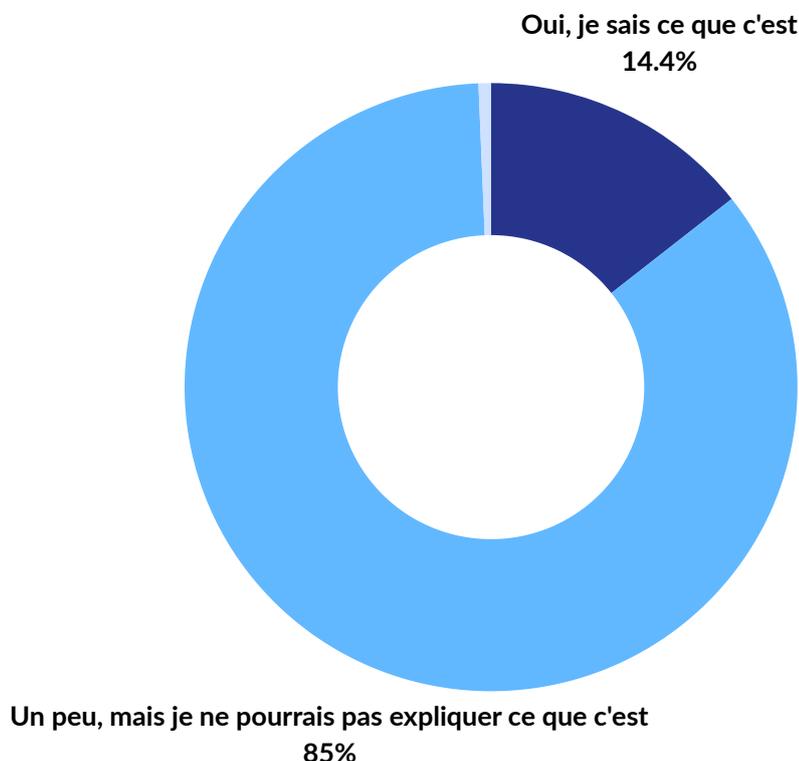


Sensibiliser, former et accompagner les professionnels de la justice

Pour pallier ces dysfonctionnements, les personnels de justice doivent être formés aux spécificités des affaires de violences sexuelles, en particulier celles impliquant des mineurs. Cela inclurait une formation sur l'écoute des victimes ainsi qu'une simplification et une accélération des procédures, dans l'objectif non seulement d'améliorer les taux de condamnation, mais également d'accompagner avec dignité et bienveillance celles et ceux qui viennent témoigner des violences qu'ils ont subies.



Question : As-tu déjà entendu parler de la cyberpédocriminalité ?



Près de 9 étudiants sur 10 ne sauraient pas définir la cyberpédocriminalité.

La quasi-totalité des sondés (99,4%) a déjà entendu parler de **cyberpédocriminalité**, mais près de 9 étudiants sur 10 ne peuvent pas expliquer de quoi il s'agit. Cela montre un besoin évident de **sensibilisation** sur ce sujet.



Question : Sauras-tu trouver la fausse information parmi ces trois propositions ?

A

300 enquêteurs ultra-spécialisés sont chargés de lutter contre la cyberpédocriminalité en France

B

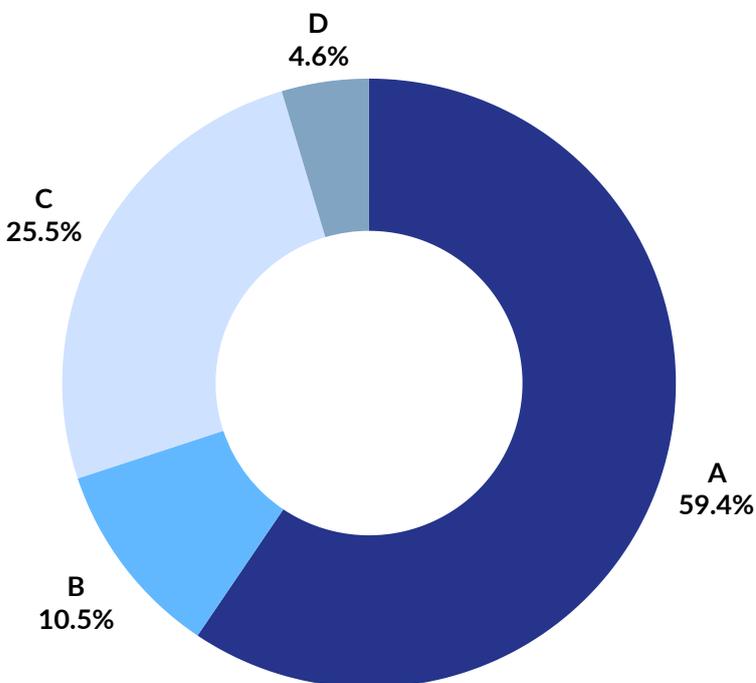
En France, 2/3 des jeunes âgés de 18 ans ont déjà subi un préjudice sexuel en ligne durant leur enfance

C

Les serveurs de l'Union Européenne hébergent 62% des contenus pédocriminels en ligne dans le monde

D

Toutes les secondes, au moins 2 contenus pédocriminels sont partagés en ligne dans le monde



6 étudiants interrogés sur 10 ont trouvé la fausse information parmi les quatre propositions qui leur étaient soumises. Une fois encore, la **sensibilisation** au sujet a un grand rôle à jouer dans cette statistique.

6 étudiants sur 10 sont conscients de l'état des violences sexuelles en ligne subies par les enfants en France et dans le monde.

#6 - LA RECOMMANDATION DES JA :

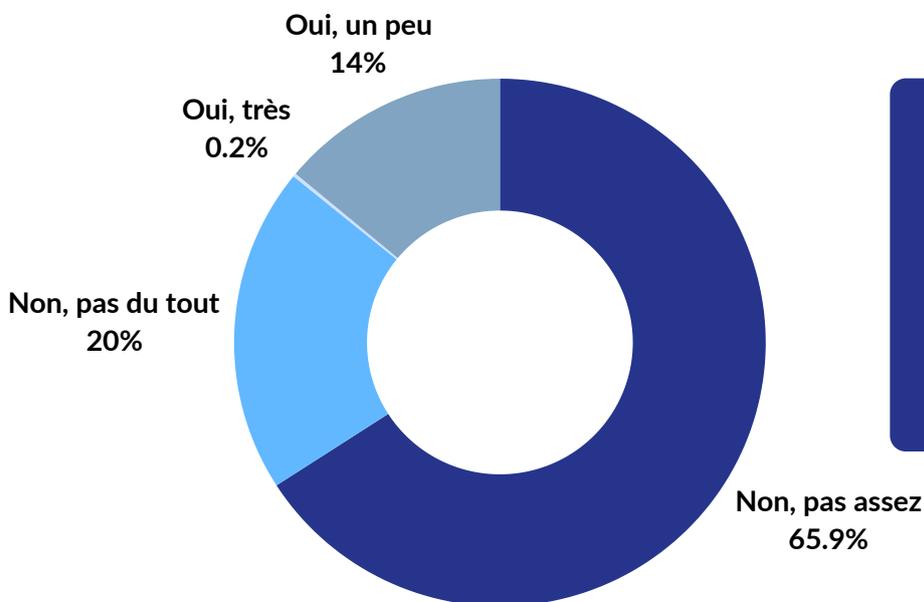
Sensibiliser le grand public sur les violences sexuelles

Il est crucial de mener des campagnes de sensibilisation sur les violences sexuelles faites aux enfants et aux adolescents destinées au grand public pour réduire les disparités de genre dans l'appréhension et la compréhension de ces sujets.

STATISTIQUE 5



Question : Penses-tu que les étudiants et étudiantes sont suffisamment sensibilisés au sujet des violences sexuelles faites aux enfants ?



Plus de 8 sondés sur 10 (85%) estiment que les étudiants et étudiantes ne sont pas du tout ou pas suffisamment sensibilisés sur le sujet des violences sexuelles faites aux enfants.

Les résultats montrent que les étudiants et étudiantes de notre échantillon ne se sentent **majoritairement pas assez sensibilisés** au sujet, avec près de **85 % des réponses** combinant "pas assez" et "pas du tout".

15% témoignent au contraire d'un certain niveau de sensibilisation, mais celui-ci reste **insuffisant pour 13,7%**.

Il serait pertinent de cibler les étudiants par des **initiatives spécifiques** pour améliorer leur **engagement** et leur **compréhension du sujet**.

#7 - LA RECOMMANDATION DES JA :



Sensibiliser les étudiants et les jeunes adultes

Les résultats mettent en évidence un besoin pressant de renforcer la sensibilisation des étudiants. Il serait bénéfique de développer des campagnes d'information spécifiquement dirigées vers ce public, avec l'aide des universités, des associations étudiantes et des ONG concernées. La participation des jeunes dans l'élaboration de ces moments de sensibilisation sera cruciale pour développer des programmes répondant directement à leurs besoins. Le fait de sensibiliser spécifiquement les étudiants au sein d'écoles ou d'universités sur le déni des violences et l'impunité des auteurs pourrait également susciter l'envie de s'engager et de faire évoluer la société à travers un engagement personnel ou professionnel.

II- LES PROPOSITIONS DES ÉTUDIANTS POUR S'ENGAGER ET LUTTER CONTRE LES VIOLENCES



STATISTIQUE 6



Question : Selon toi, quelle thématique est la plus importante ?



Pour lutter contre les violences sexuelles faites aux enfants, les étudiants identifient comme prioritaires : le fait de protéger les victimes d'inceste (36%), le fait de sensibiliser le grand public (19%) et le fait de former les professionnels de la santé et de la justice (16%).

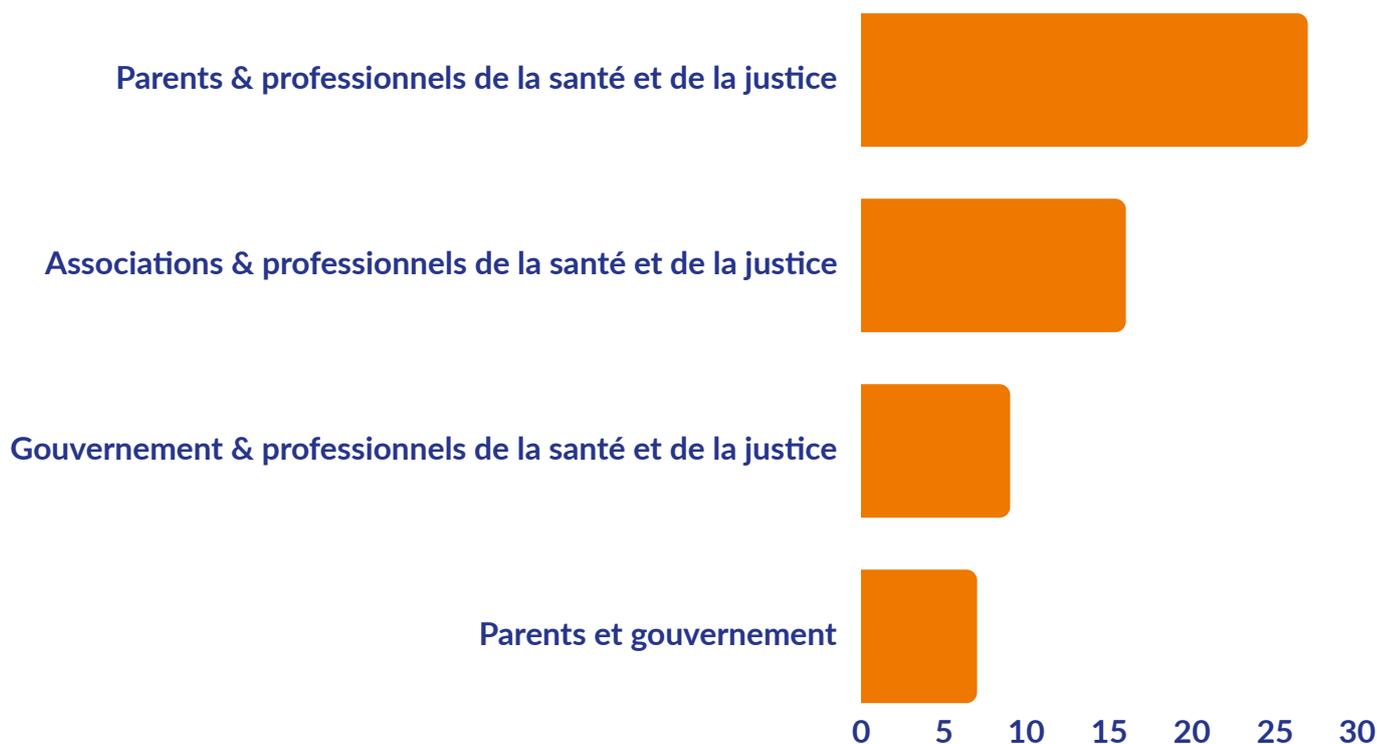
La protection des victimes est la priorité majoritairement identifiée par les étudiants. Beaucoup ont cependant également sélectionné d'autres mesures permettant une approche globale de la lutte contre les violences sexuelles faites aux enfants, touchant à l'ensemble de la société (formation des professionnels et sensibilisation du grand public).



STATISTIQUE 7



Question : pour toi, quels sont les acteurs prioritaires pour lutter contre les violences sexuelles faites aux enfants ? (2 choix possible)

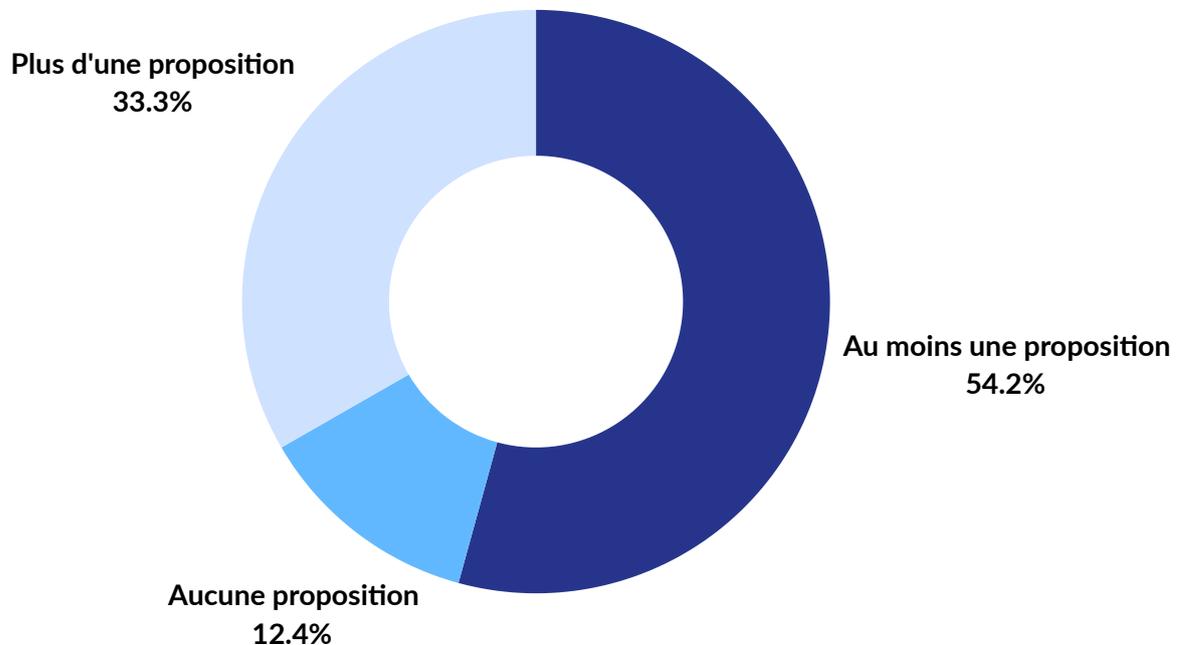


Les parents et les professionnels de la santé et de la justice sont les acteurs prioritaires dans la lutte contre les violences sexuelles faites aux enfants **pour 27% étudiants.**

STATISTIQUE 8



Question : Propose une ou plusieurs mesures concrètes que tu souhaiterais mettre en place pour lutter contre ces violences.



Près de 9 étudiants sur 10 (88%) ont proposé une ou plusieurs mesures pour lutter contre les violences sexuelles faites aux enfants et aux adolescents.



Malgré le sentiment majoritaire de **ne pas être suffisamment sensibilisés** au sujet, les étudiants ont répondu présents pour proposer des **mesures** afin de lutter contre les **violences sexuelles faites aux enfants et aux adolescents**. Les violences sexuelles faites aux enfants semblent être clairement identifiées comme un **enjeu** pour les étudiants. Il est essentiel d'inclure leur **parole**, leur **participation** et leurs **propositions** pour mettre fin, ensemble, à ces violences.

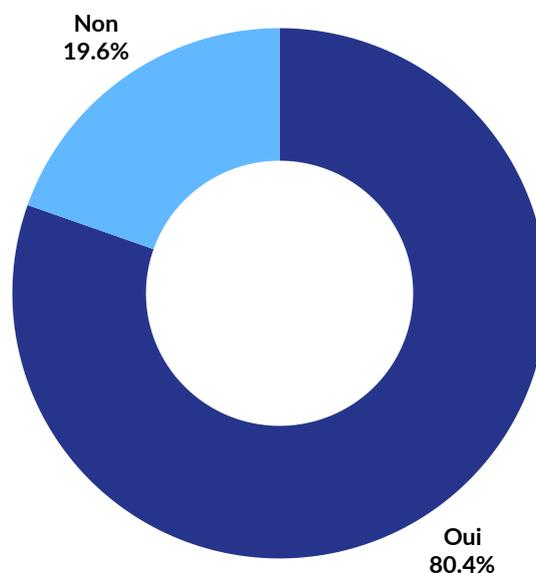


STATISTIQUE 9

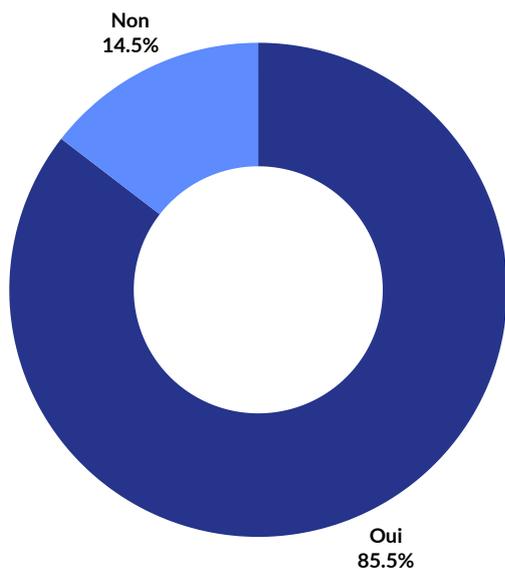


Question : Souhaiterais-tu agir davantage pour la protection des enfants ?

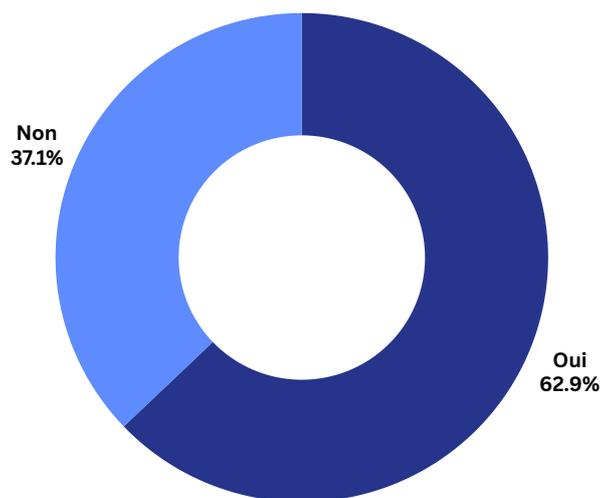
4 étudiants sur 5 (80.4%) souhaitent agir davantage pour la protection des enfants.



Chez les femmes



Chez les hommes

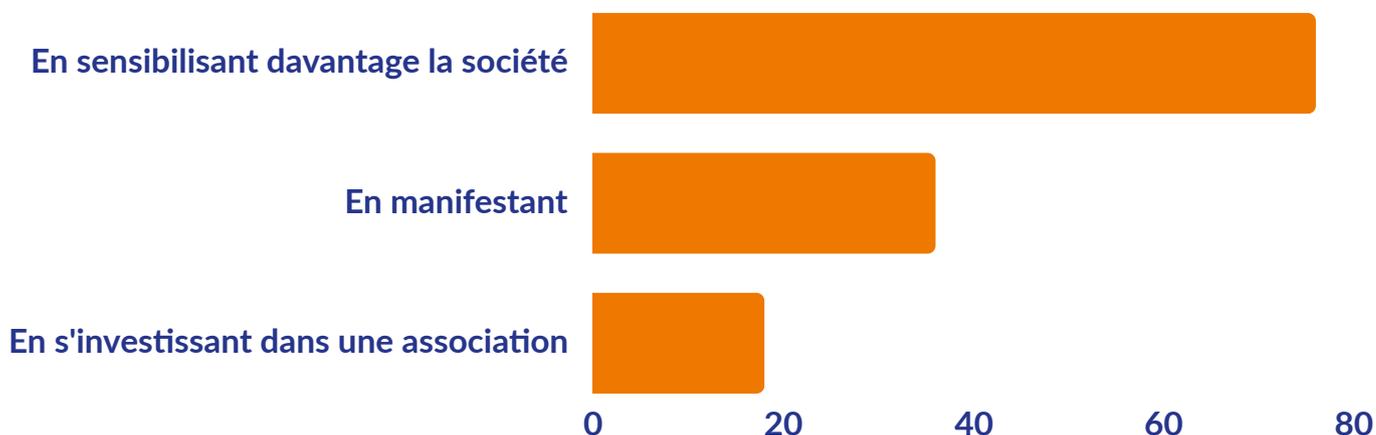


La grande majorité des étudiants interrogés souhaitent **agir** davantage pour la protection des enfants. Ce désir est toutefois plus fort chez les **femmes** (85.5% des étudiantes) que chez les **hommes** (62.9% des étudiants).

STATISTIQUE 10



Question : Selon toi, comment la jeunesse pourrait-elle agir pour protéger les enfants ?



Près de 8 étudiants sur 10 (75.8%) pensent que la jeunesse peut davantage agir pour protéger les enfants en sensibilisant davantage la société.

Le fait de manifester (35.8%) et le fait de s'investir dans une association (18.3%) sont également identifiés.

La **grande majorité** des étudiants (76%) considère la **sensibilisation** comme un moyen essentiel pour protéger les enfants.

1 personne sur 3 pense également que les **manifestations ou actions collectives** sont cruciales, mettant en lumière le rôle important que peuvent prendre les étudiants, et plus largement la jeunesse, dans la **visibilité de la lutte contre les violences** dans l'espace public.

Le fait de s'engager dans une association est perçu comme une façon concrète de contribuer directement à la protection des enfants pour 18% des répondants. Le fait que moins d'un étudiant sur 5 met en avant cette voie d'engagement peut potentiellement s'expliquer par les obstacles pratiques qui y sont liés (manque de temps, manque de moyens, difficultés d'accès aux organisations, manque de valorisation dans le cursus...).

#8 - LA RECOMMANDATION DES JA :

Encourager les actions collectives et promouvoir l'engagement associatif

Se dessine, entre les lignes de ces chiffres, le rôle clé que la jeunesse peut et veut jouer pour défendre les droits humains au sein de notre société. Il est essentiel de promouvoir l'engagement auprès des jeunes et de le rendre accessible à celles et ceux qui le souhaitent pour mettre fin, génération après par génération, au tabou des violences sexuelles faites aux enfants.

CONCLUSION

Les étudiants et étudiantes ayant souhaité répondre à cette enquête identifient en **grande majorité les violences sexuelles faites aux enfants et adolescents** comme un **enjeu politique et social**. S'ils se sentent concernés par le sujet, ils n'y sont pas tous sensibilisés au même titre.

La **Convention Internationale des Droits de l'Enfant**, texte pourtant majeur dans l'histoire de la protection de l'enfance, **n'est connu que par la moitié** d'entre eux. Beaucoup sous-estiment par ailleurs le **nombre de victimes** et surestiment les **taux de condamnation**.

Dans l'ensemble, les sondés estiment que les étudiants et étudiantes ne sont **pas suffisamment sensibilisés** à ce sujet, alors même qu'ils ont la volonté d'agir pour une meilleure **protection des enfants**. Pour répondre à cette faille, des **actions de sensibilisation spécifiques** peuvent être mises en place au sein des **universités et des écoles**. Permettre aux étudiants et étudiantes de se renseigner sur les **violences sexuelles faites aux enfants et aux adolescents** en ligne et hors ligne et d'en connaître toutes les dimensions pourra également ainsi les inciter à lancer des **actions collectives ou associatives** pour mieux protéger les enfants et participer, ensemble, à lutter contre les violences.

Leurs propositions de mesures concrètes dans cette lutte sont par ailleurs appuyées sur des **actions collectives et globales**. Les étudiants identifient ainsi la **responsabilité de multiples acteurs** dans la protection des enfants, et appréhendent cette protection à travers plusieurs étapes, de **l'accueil de la parole** à une **réforme du système judiciaire**, tout en passant par des **formations** et des **temps de sensibilisation**.

Il est également important de noter que, parmi les sondés, plusieurs étudiants et étudiantes témoignent avoir subi ou connaître une personne ayant subi des violences durant l'enfance. Il est de la responsabilité de la société de créer des espaces sécurisés pouvant permettre à tout survivant de violences ainsi qu'à leurs proches de parler et de demander un accompagnement adapté.

La **volonté d'engagement** de la jeunesse qui transparait dans les différentes propositions des sondés ne doit pas être laissée pour compte. Les étudiants et étudiantes souhaitant **s'investir** doivent pouvoir accéder à différents **moyens d'actions concrets**.



En sensibilisant leurs pairs, leur communauté et leur entourage, ils pourront participer à mettre fin au tabou des violences



En réalisant des actions collectives, ils pourront provoquer un électrochoc social faisant de la protection des enfants une priorité politique



En s'investissant dans des associations, ils enrichiront la vision d'une société fondée sur l'humanité, la solidarité et l'engagement



REMERCIEMENTS



RÉDACTION

Aliséa BOURGEOIS
Hugo MORANNE
Ilies SKALLI

Contact

Eglantine CAMI

Chargée de Plaidoyer et de Sensibilisation
plaidoyer@cameleon-association.org

Direction

direction@cameleon-association.org

SUIVEZ-NOUS

